

## Baisse des contrats aidés : le casse-tête des maires avant la rentrée

Paris, 18 août 2017 (AFP) -

La diminution du nombre d'emplois aidés programmée par le gouvernement inquiète les maires, habitués à recourir en métropole comme outremer à ce type de contrats pour préparer notamment la rentrée scolaire.

"La rentrée, c'est dans quinze jours, il faut qu'il y ait quelqu'un pour garder les enfants, aussi bien en garderie qu'à la cantine" : Rose-Marie Falque, présidente de l'Association des maires de Meurthe-et-Moselle, reçoit les appels de collègues "très inquiets pour l'avenir".

Les communes ont fréquemment recours à ce type d'emplois aidés dans le secteur périscolaire : auxiliaires de vie, accompagnateurs, aide à la restauration... Mais le dispositif est jugé "coûteux" et "pas efficace" contre le chômage par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, qui compte investir davantage dans la formation. 293.000 contrats de ce type sont au total programmés cette année, nettement moins que les 459.000 signés en 2016.

La mobilisation des élus contre la baisse annoncée se met en place, avec le report de la rentrée scolaire de vendredi à mardi dans la plupart des écoles de l'île de La Réunion et des demandes pressantes d'intervention auprès des membres du gouvernement. Les maires alertent notamment sur l'impossibilité de renouveler des contrats arrivant à échéance et la nécessité de pourvoir les besoins en personnel pour la rentrée.

Face à la polémique naissante, le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin, a réagi jeudi soir dans un tweet : "Les contrats aidés ne sont pas stoppés mais diminués: cette courbe démontre qu'ils ont été trop utilisés ces derniers temps [#contratsaidés](#)".

Selon le graphique à l'appui, les emplois aidés non marchands ont grimpé de moins 300.000 en 2012, à près de 500.000 l'année dernière.

"Très grosse inquiétude pour la ville et les associations devant la confirmation de l'arrêt des emplois aidés", a en revanche tweeté la maire PS de Lille, Martine Aubry.

- L'outremer particulièrement concerné -

Si nombre d'élus sont conscients que les contrats aidés ne peuvent régler les problèmes de fond et de la nécessité de réduire les dépenses publiques, ils déplorent le manque d'information et une décision "unilatérale" de l'Etat.

"C'est quand nous sommes confrontés au problème, qu'on s'adresse à Pôle emploi pour recruter quelqu'un qu'on vous dit que ce n'est plus possible", déplore Mme Falque, maire LR d'Azerailles (850 habitants).

Dans l'urgence, les élus sollicitent le gouvernement. Le 8 août, le vice-président de l'Association des maires de France (AMF), André Laignel (PS), a ainsi déploré les "difficultés inextricables" auxquelles les exécutifs locaux sont confrontés, dans un courrier à la ministre du Travail, avec copie à son collègue de l'Education nationale.

"Avec ce gel des contrats aidés, l'Etat ne respecte pas ses engagements avec les collectivités et ne mesure pas les conséquences désastreuses que cela va produire en particulier dans nos communes", écrivent pour leur part le président des maires de la Loire, Jean-François Barnier, et le président du département, Bernard Bonne (LR), dans un communiqué diffusé jeudi.

Par courriel interne, les agences Pôle emploi d'Ile-de-France ont, elles, reçu consigne de suspendre les prescriptions de contrats aidés, à quelques exceptions près, dont l'Education nationale, "dans l'attente de la circulaire qui ne devrait pas arriver avant la fin du mois".

La baisse des emplois aidés impacte en particulier les collectivités d'outremer, où avec un taux de chômage des jeunes supérieur à celui de métropole, les contrats de ce type ont un rôle important d'amortisseur social.

En visite à La Réunion, le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, s'est entretenu jeudi avec une délégation de maires. "Nous avons parlé de maintenir ce que nous avons", a rapporté à l'issue de la rencontre Stéphane Fouassin, président de l'association des maires réunionnais, qui attend du ministre qu'il soit "un porte-parole des maires réunionnais".

Ces derniers réclamaient 3.298 contrats aidés. La préfecture en a débloqué 2.800.

dch/mat/jcc



PAYS :France  
SURFACE :97 %  
PERIODICITE :Quotidien



► 18 août 2017 - Edition Fil Gen

Afp le 18 août 17 à 12 14.